

MOT DU MAIRE

Chères Anctovillaises, Chers Anctovillais,

C'est toujours avec un immense plaisir que la municipalité d'Anctoville-sur-Boscq vous présente votre bulletin municipal, distribué au second semestre de chaque année.

Ensemble, nous avons clôturé l'année 2023 avec la distribution des colis des aînés et l'arbre de Noël pour nos enfants. Ces événements sont des occasions précieuses pour nous retrouver et échanger autour du verre de l'amitié.

Cette fin d'année a également été marquée par le décès de Julien LEGOUIX, président de l'association des Anciens Combattants d'Anctoville.

Le dynamisme d'Anctoville est porté par ses associations, ainsi que par le réveil du comité des fêtes, longtemps inactif. Sa première manifestation aura lieu le 15 août prochain avec la reprise du vide-greniers, précédemment organisé par les Pourkoipetit.

Dans ce bulletin municipal, vous découvrirez les événements et réalisations marquants de la période de juillet 2023 à juillet 2024, les projets à venir, la vie de vos associations et quelques règles à respecter.

Très bonne lecture.

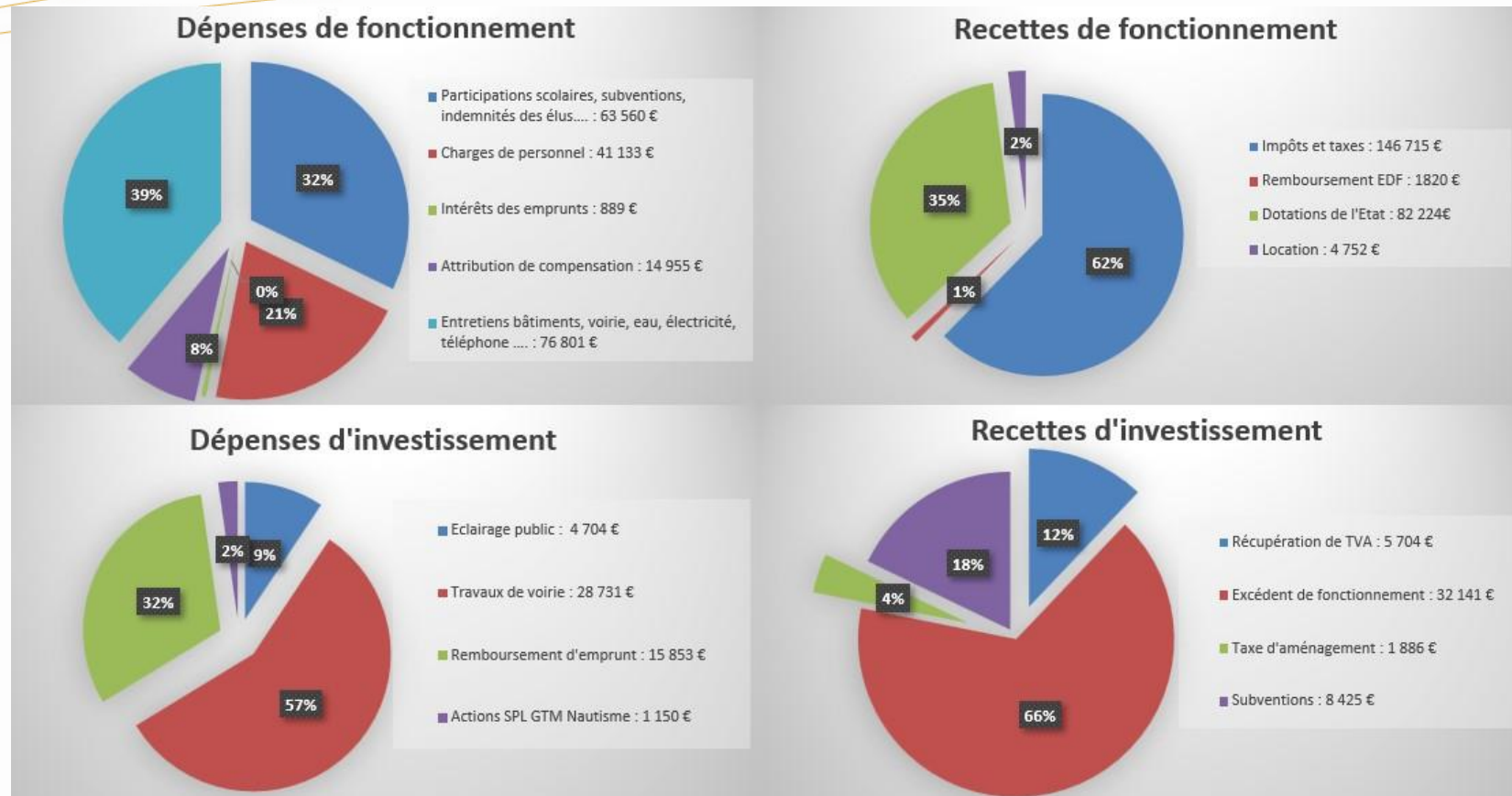
François LEMOINE

SOMMAIRE

Page 2	<u>Mot du Maire</u>
Page 3	<u>Budget</u>
Page 4	<u>Travaux</u>
Page 5	<u>Rond-point : le chantier débute !</u>
Page 6	<u>Animations</u>
	<u>Commune d'échanges et dynamique</u>
Page 7	Comité des fêtes – SAG
Page 8	Pourkoipetit
Page 9	Association les Amis de Saint Martin
Page 10	Solexins du Pays Granvillais - UNCSDF - ACCACE
Page 11	Les Chants du Boscq - Gym Pilates
Page 12	<u>Salle des fêtes</u>
Page 13	<u>Eclat de fèves</u>
Page 14	<u>La ferme du manoir</u>
Page 15	<u>Développement urbain</u>
Page 16	<u>Energies Renouvelables</u>
Page 17	<u>Broyage des végétaux à domicile</u>
Page 18	<u>Aides financières pour l'habitat</u>
Page 19	<u>Votre office de Tourisme</u>

Budget

BUDGET 2023



BUDGET 2024

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses

- à la section de fonctionnement : **667 528,18 €**
- à la section d'investissement : **54 746,00 €**

Les impôts locaux, vote des taux 2024

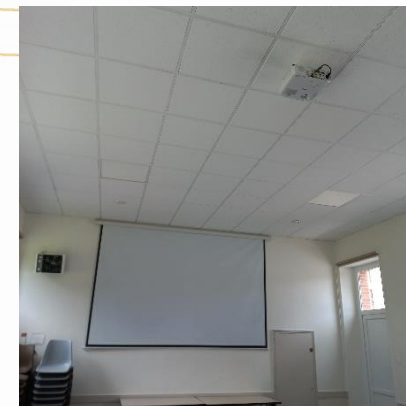
Les bases fiscales des taxes sur le foncier bâti sont indexées sur l'inflation, ce qui représente une augmentation automatique de 3,9% en 2024. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier pour 2024 les taux des taxes sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et sur la taxe d'habitation votés en 2024.

Par conséquent, les taux votés pour l'année 2024, sont les suivants :

- Taxe Foncière propriétés bâties : 45.90 %
- Taxe Foncière propriétés non bâties : 39.78 %
- Taxe d'habitation : 14.28%

Nouvel équipement pour la salle polyvalente

Dans le cadre de l'amélioration des prestations locatives de notre salle polyvalente, la commune a décidé d'acquérir un vidéoprojecteur ainsi qu'un écran motorisé. Vous trouverez dans ce bulletin les tarifs de location de notre salle.



Installation d'un candélabre autonome pour le tri sélectif

Dans le cadre de nos efforts continus en matière de tri sélectif, la commune, en collaboration avec le Syndicat Départemental des Énergies de la Manche, a décidé d'installer un candélabre autonome à proximité des colonnes de tri.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler à chacun l'importance de trier correctement ses déchets recyclables et de respecter le site du tri sélectif. Ceci est essentiel pour le bien-être de tous, y compris des riverains résidant à proximité.



Columbarium et Jardin des Souvenirs

Lors de la réunion du 31 janvier 2024, votre conseil municipal a unanimement approuvé la création et l'installation d'un jardin du souvenir ainsi qu'un columbarium dans notre cimetière. Ces travaux seront achevés en juillet 2024. À la fin des travaux, une proposition de règlement pour le cimetière communal sera soumise au conseil municipal.

Rond-point : Le chantier débute !

Bonne nouvelle pour les habitants d'Anctoville-sur-Boscq ! Le chantier tant attendu du rond-point situé sur les routes de Villedieu (D924) et d'accès à Anctoville et Saint-Planchers (D154) va enfin débiter.

Prévus depuis de nombreuses années, ces travaux d'envergure permettront de sécuriser l'entrée Sud d'Anctoville et d'améliorer la fluidité du trafic.

Le chantier débutera début du dernier trimestre 2023 et devrait durer environ 3 mois. Durant cette période, l'accès à la route de Villedieu sera très difficile voire impossible.

Ces travaux seront réalisés par le Conseil Départemental de la Manche.

Restons patient et tolérant.

Avant



Après



Animations

Arbre de Noël

Le 16 décembre dernier, l'Arbre de Noël a rassemblé une vingtaine d'enfants âgés de 2 à 12 ans, représentant environ 50% des enfants de cette tranche d'âge. La troupe bretonne « La Compagnie Infernale » nous a offert une version théâtrale revisitée du "Casse-Noisette et le Roi des souris", inspirée du conte d'Ernst Amadeus Hoffmann. Après la représentation, un goûter a été servi et des chocolats ont été distribués.

Cette année le spectacle est prévu le **samedi 07 décembre 2024.**



Colis des aînés

La distribution des colis de Noël pour nos aînés, le vendredi 15 décembre dernier, a rassemblé plus de 90 personnes autour d'un apéritif dînatoire. Cette soirée conviviale et sympathique a permis de distribuer des mets locaux préparés par une épicerie fine de Granville.

Cette année, l'apéritif est prévu le **vendredi 6 décembre 2024.**



Premier Secours Civique de niveau 1

En réponse aux demandes de formation aux gestes qui sauvent, votre municipalité, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Manche, a décidé d'organiser des sessions de formation "Premier Secours Civique de Niveau 1".

Ces formations, annoncées par courrier à chacun, se sont déroulées au centre de secours de Granville et ont été dispensées par les sapeurs-pompiers. À ce jour, 18 stagiaires ont été certifiés. Les formations reprendront après l'été.

Ticket sport et culture

Une aide financière annuelle de 15 € est accordée aux enfants âgés de 3 ans et plus, fréquentant les écoles maternelles ou primaires, pour une activité sportive ou culturelle.

Le ticket sport et culture est disponible à la Mairie.



Repas entre voisins

Le **dimanche 1er septembre 2024,** la commune organise un repas des voisins. La commune offre l'apéritif et met à disposition un barbecue avec du charbon de bois, ainsi que les tables et les chaises. Chaque participant est invité à apporter son pique-nique.

Venez nombreux !



Commune d'échanges et dynamique

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes d'Anctoville-sur-Boscq, récemment remis en activité, a le plaisir de vous convier à son premier vide-grenier qui se tiendra le jeudi 15 août 2024.

Déballeurs, buvette, petite restauration et animation pour les enfants seront au programme de cette journée festive et conviviale. L'occasion idéale de chiner de bonnes affaires tout en profitant d'une ambiance chaleureuse et familiale.

C'est également l'opportunité de rencontrer les nouveaux membres du comité des fêtes et, si vous le souhaitez, de vous faire connaître pour nous rejoindre en tant que bénévole de l'association. Votre implication est précieuse pour assurer le succès de nos événements et contribuer à la vie dynamique de notre commune.

Réservation :

✉ cof.anctovillesurboscq@gmail.com

☎ 06.64.04.41.85

Tarif : 2€ / mètre linéaire

Nous vous attendons nombreux pour cette première édition !

Le Président,
Nolan BOUCAULT

SAG du Pays Granvillais – Secteur d'Action Gériatologique

Le SAG propose sur les communes du Pays Granvillais à toute personne de 60 ans et + un large programme d'actions portant sur :

- la **lutte contre la solitude** avec le réseau L'éclaircie,
- la **découverte du numérique** avec l'aide du CLIC,
- la **prévention routière** avec des ateliers thématiques en fonction des besoins et tout au long de l'année,
- des ateliers **mémoire** tonique et chauffe citron avec le CLIC et l'ASEPT. La conférence du 4 juin a suscité un vif intérêt, rassemblant 76 participants,
- la **prévention des chutes** avec des conférences et ateliers « bien chez soi » et de la gym équilibre assurée par l'association Siel Bleu. Les cours d'Anctoville ont lieu le mardi de 14 h à 15 h, à la salle des fêtes.
La seconde session débutera mardi 17 septembre pour 35 séances au tarif total de 105 €.

Renseignements auprès de la mairie.

Commune d'échanges et dynamique

LES POURKOIPETIT



Cette année encore les POURKOIPETIT vous ont fait danser, chanter rire et courir, alors voici un petit tour d'horizon des événements marquants de votre association de carnavaliers préférés.

Plus d'une décennie que notre association propose chaque année son, non pas petit, mais grand et beau char de Carnaval. Le 9 février les anctovillais ont pu, comme toujours, découvrir en avant-première l'immense char des POURKOIPETIT. Cette année nous avons rendu hommage à Arlequin et célébré le 150ème anniversaire de la grande manifestation populaire qu'est le Carnaval de Granville.

Les POURKOIPETIT c'est le Carnaval, la fête, la bonne humeur, mais aussi le partage, l'apprentissage, la création et la débrouille durant les six mois qui précèdent les cavalcades. Sur les 120 fêtards composant l'association tous ont un rôle pour contribuer au bon déroulement des festivités : Bricolage, couture, peinture, soudure, gestion du budget, des repas, de la playlist... Sans oublier ceux qui s'affairent pour vous proposer des événements variés afin de garder l'esprit festif 12 mois durant.

Les événements

Le vendredi 9 février, vous avez pu découvrir l'œuvre d'art roulante (oui oui, on est fiers de notre char) créée durant l'hiver par les petites mains des arlequins qui vous ont fait rire et danser jusqu'à mardi gras.



Le 25 mai (soit quelques jours après la rédaction de cet article) s'est tenue la 3ème POURKOI'PARTY ! Une centaine de bons vivants fêrus du dance floor et des déguisements en tout genre se sont (à en croire les éditions précédentes) trémoussés jusqu'au bout de la nuit après s'être bien nourris.

A noter qu'août 2023 a marqué la tenue du dernier vide grenier du 15 août organisé par l'association. Les POURKOIPETIT cèdent ce bel événement où certains se désencombrent tandis que d'autres remplissent leurs étagères au Comité des Fêtes d'Anctoville.

Pour la 6ème année coureurs et marcheurs vont être conviés à la POURKOI COLOR le 15 septembre 2024. Un joli parcours de 5km dont la dernière édition a eu lieu le 11 juin 2023 sous un soleil radieux qui s'est mêlé aux couleurs et à la bonne humeur !



Comment aider l'association

- Devenez un POURKOIPETIT. Chaque année l'association intègre des nouveaux membres et les Anctovillais y sont prioritaires.
- Pensez à nous pour des dons financiers ou de matériel. Nous sommes d'ailleurs toujours en quête de peinture, de bois, de visserie... et nous cherchons des sponsors.
- Participez à nos événements et aidez-nous à en faire la publicité. Suivez-nous sur Facebook et Instagram !

Les Pourkoipetit vous souhaitent un bel été ensoleillé et amusé.

Contacts : Didine 06 49 26 20 66, Gwenaël 06 21 48 95 59, pourkoipetit@gmail.com ou sur Facebook



Commune d'échanges et dynamique

LES AMIS DE SAINT MARTIN

L'association des Amis de Saint Martin d'Anctoville-sur-Boscq, présidée par Elise-Marie BOUCEY, compte une dizaine de membres actifs et des bénévoles.

L'année 2023 a été marquée par la fête de la Saint- Martin d'été le 10 juillet, avec une procession en tenue traditionnelle normande avant la messe, suivie d'un repas normand réunissant environ 70 convives qui ont pu assister en fin d'après-midi au concert des « Polyfolies ».

Le 25 décembre a eu lieu la messe de Noël.

L'association a clôturé cette année par un après-midi de chants de Noël traditionnels autour de la crèche réalisée par des enfants de la commune. À cette occasion, un hommage a été rendu à Thérèse de Lisieux avec la remise d'une plaque commémorative mémorielle en l'honneur du 150ème anniversaire de sa naissance à Monsieur le Maire, en collaboration avec l'UNESCO. La journée s'est achevée dans la convivialité autour d'un goûter offert par l'association.

A vos agendas :

11 juin 2024 : réunion de préparation de la Saint-Martin d'été à la salle communale

14 juillet 2024 : fête de la St Martin d'été

10 septembre 2024 : réunion de préparation pour la crèche vivante, à la salle communale

25 décembre 2024 : crèche vivante (sous réserve de bénévoles)

Les réunions de préparations sont ouvertes à tous !

N'hésitez pas à nous faire partager vos idées, à apporter votre aide...

En ce qui concerne Noël 2024 une messe se tiendra à l'église Saint-Martin le 25 décembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Les Amis de Saint-Martin

Une statue de Sainte Thérèse, découverte dans le clocher de l'église Saint-Martin d'Anctoville, a été restaurée et installée dans notre église. Ce travail de restauration a été financé par l'association des Amis de Saint-Martin, la paroisse Saint-Clément et la mairie.

Avant



Après



Commune d'échanges et dynamique

SOLEXINS du Pays Granvillais

Bonjour chers concitoyens,

M. Bruno BLIN m'a envoyé cette belle fille blonde avec un sourire magistral. Si quelqu'un pouvait me communiquer son adresse car sa venue dans l'association ferait plaisir aux adhérents.

Depuis l'an dernier, nous sommes 36 adhérents et 3 jeunes sont nouveaux dont un jeune de 20 ans qui est venu faire restaurer son solex 1400 de 1956.

Début juin nous avons été invités par la directrice et le médecin chef de la maison de retraite de l'hôpital de Granville. La majorité des résidents ont possédé un solex dans les années 60 à 70. Ils allaient au travail avec leur solex de 8h00 à 19h00 et 5 jours par semaine. Cette époque n'était pas les 32 heures par semaine et les solex non attachés n'étaient pas volés. Le temps a bien changé. La presse était présente et a fait parler les résidents générant beaucoup de réponse sur leur vie avec les solex et pendant plus d'une heure. Ils étaient tous heureux de raconter des anecdotes.

Nous étions 12 participants et nous avons déjeuné avec nos aînés. Vers 15h00 nous avons fait plusieurs tours autour de la résidence pour dire au revoir. Cette journée a été organisée par les Solexins pour apporter un peu de joie et de bonheur à nos aînés. Je crois avoir reconnu la copine de la belle blonde avec des cheveux blancs et quelques rides.

Pour finir quelques nouvelles de l'association : les journées mécaniques et les balades ont lieu tous les mois et connaissent toujours un grand succès.

Je tiens à remercier la municipalité pour son effort vis-à-vis des associations, le prêt de la salle et la subvention.

Je vous souhaite de passer une bonne saison estivale et à l'année prochaine et comme on dit (si dieu le veut)....

Le Président, Serge MARTIN.

UNCSD - Union Nationale des Combattants et Soldats de France

Suite au décès de son Président Julien LEGOUIX, un rapprochement avec d'autres associations locales est envisagé. Une rencontre est prévue avec les associations d'Anciens Combattants de Saint-Planchers et Saint-Aubin des Préaux pour mutualiser les cérémonies de commémoration.

ACCACE – Association de Chasse de la Commune d'Anctoville et des Communes Environnantes

Suite au décès de son Président Julien LEGOUIX, l'association est pour le moment en sommeil. Les dates d'ouverture de la chasse seront affichées en mairie.



M. LEGOUIX Julien

Commune d'échanges et dynamique

LES CHANTS DU BOSCOQ

Fondée en 2017, l'association Polyfolie offre aux chanteurs amateurs la possibilité de s'immerger dans la polyphonie au sein de sa chorale éponyme. Les chansons françaises, allant de Brassens à MC Solaar en passant par Camille, sont arrangées et accompagnées par Samuel Loison, multi-instrumentiste professionnel.

Rejoignez-nous pour des moments de partage

Les seules compétences requises pour participer à cet atelier sont la bonne humeur et l'envie de partager de bons moments ensemble. Les arrangements sont conçus pour cinq pupitres différents, et chaque chanteur bénéficie d'enregistrements de leur voix pour faciliter le travail et contourner les difficultés de lecture de partitions.

Horaires et lieu des répétitions

Les répétitions se tiennent chaque mercredi de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq. Une adhésion est requise pour les participants.

Pour plus de renseignements, contactez Samuel Loison au 06.68.22.60.56



GYM PILATES

Les cours de Pilates sont conçus pour améliorer votre force, votre flexibilité et votre bien-être général. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, ces séances sont adaptées à tous les niveaux de compétence.

Horaires : Chaque mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq. La reprise aura lieu mercredi 11 septembre 2024.

Inscriptions : Contactez Esther LACROIX au 06.65.96.38.47 ou par email à ecotaupi@orange.fr.



Salle des fêtes

Tarification 🏷️

Week-end (*pas de location en juillet et en août*)

Pour les habitants de la commune : 115 €

Hors -commune : 230 €

Vin d'honneur (*uniquement en juillet et en août, jusqu'à 20 h*) : 65 €

Location de verre pour les vins d'honneur : 15 €

Services et Commodités 🍴💡

Couvert complet : 0,91 € par personne

Electricité : 0,27 € du Kwh

Location vidéo-projecteur : 25 €

Conditions 📄

Caution : 500 €

Acompte à la signature du contrat 60 %



Pour plus d'informations...
rendez-vous sur notre site :
<https://anctovillesurboscq.fr/>
ou prenez contact avec le service
administratif de la mairie pour
voir la disponibilité de la salle.

UN NOUVEL ARRIVANT

Adrien JULIENNE, Eclat de Fèves



Après plusieurs années de déplacements liés à son activité professionnelle de pâtissier chocolatier sur le territoire national et après avoir côtoyé les plus grands, Adrien JULIENNE, 29 ans a souhaité revenir à la source, étant originaire de Saint-Pair-sur-mer.

Résidant au 11 la Durandière, le laboratoire d'Adrien se trouve immédiatement à proximité de sa résidence principale.

Adrien propose des pâtisseries sucrées à la carte, agrémentées de fruits de saison produits à Saint-Pair-sur-mer. La carte, renouvelée tous les 3 mois, est proposée sur les réseaux sociaux ainsi que chez quelques professionnels de bouche locaux.

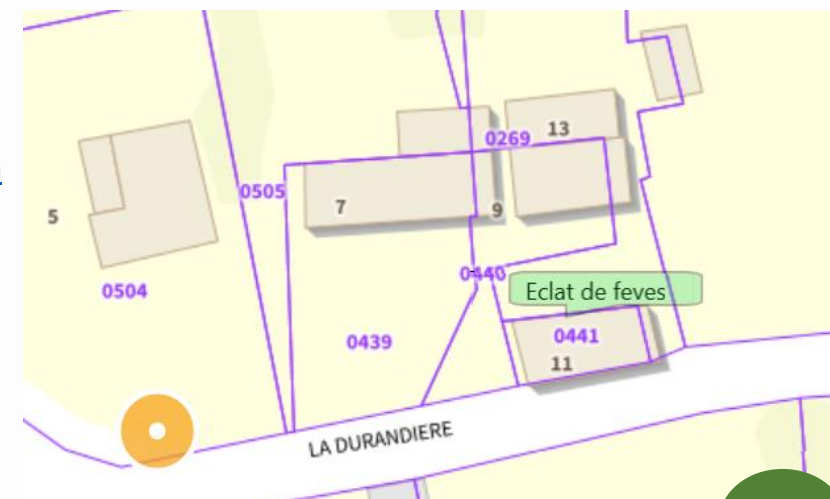


✉ eclatdefeves@gmail.com

f [eclatdefeves](https://www.facebook.com/eclatdefeves)

📷 [eclat_de_feves](https://www.instagram.com/eclat_de_feves)

☎ 09 54 66 08 13



La ferme du manoir

Bienvenue à Emilie et Pascal MARIN

Depuis le 1er mai, notre commune a le plaisir d'accueillir Emilie et Pascal Marin, qui succèdent à Vincent LEROYER. Forts de leur riche expérience professionnelle, ils apportent avec eux une vision claire et ambitieuse pour notre région.

Le parcours d'Emilie MARIN

Emilie possède une maîtrise en biologie et un BPREA en élevage. Elle a également suivi une formation en transformation fromagère, lui permettant d'apporter une expertise précieuse dans ce domaine.

Le parcours de Pascal MARIN

Pascal, quant à lui, est titulaire d'un CAP en cuisine. Il a suivi diverses formations en hygiène ainsi qu'en transformation fromagère, de glace, de crème, de beurre et de yaourt. De plus, il a complété un stage au CIVAM en maraîchage sur sol vivant et a acquis une expérience en entreprise cidricole.

Une connaissance approfondie du territoire

Le couple MARIN connaît bien le territoire normand et son système herbager. Ils ont développé des liens solides avec les habitants, les agriculteurs, ainsi qu'avec leurs amis et leur famille, intégrant ainsi parfaitement le tissu social local.

La continuité des activités agricoles

Emilie et Pascal continueront les activités de production de cidre, de calvados et de pommeau, ainsi que la production de lait grâce aux 50 vaches laitières de l'exploitation. Ils prévoient également, à moyen terme, la réouverture des trois chambres d'hôtes et la vente en magasin de crème, de beurre et de fromage.

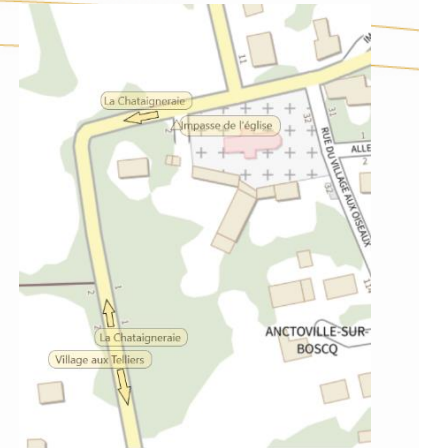
Souhaitons-leur bonne chance dans cette nouvelle aventure et remercions chaleureusement la famille LEROYER pour leur implication dans la vie de notre commune et dans leur soutien et l'accompagnement dans le projet paysan d'Emilie et Pascal.



Développement urbain

La Châtaigneraie

Les récents projets d'urbanisme situés entre l'impasse de l'église et le village aux Telliers ont conduit notre commune à définir un nouveau lieu-dit. Lors de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2024, il a été décidé de nommer ce lieu-dit « La Châtaigneraie ». Trois habitations devraient y voir le jour prochainement.



Résidence Bel Air

La résidence Bel Air, située rue du Village aux Oiseaux, est en cours de développement. Les travaux relatifs aux réseaux électriques, à l'assainissement et à l'eau ont été réalisés, ainsi que l'effacement des fils électriques aériens. Six habitations devraient y être construites prochainement.



Remplacement du Transformateur Électrique au Clos de l'Église

L'ajout de six nouvelles habitations dans la résidence Bel Air, située rue du Village aux Oiseaux, a rendu nécessaire le remplacement du transformateur électrique au Clos de l'Église. Après avoir consulté les riverains et examiné plusieurs propositions d'implantation faites par Enedis, il a été décidé de positionner le nouveau transformateur à proximité immédiate de l'ancien. Quelques travaux de voirie et l'ajout d'aménagements floraux viendront compléter ce remplacement.



Énergies Renouvelables



La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, vise à accélérer le développement des énergies renouvelables afin de lutter contre le changement climatique et de garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité en France. L'article 15 de cette loi a introduit un dispositif de planification territoriale dans le code de l'énergie, confié aux communes.

La zone d'accélération reflète la volonté de la commune de diriger prioritairement les projets vers des espaces jugés adaptés. Un registre cartographique a été proposé pour permettre aux habitants de soumettre leurs suggestions.

Lors de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2024, il a été décidé favorablement d'autoriser le photovoltaïque en toiture et la géothermie sur l'ensemble du territoire communal. Afin de préserver le caractère rural, le conseil a voté contre l'implantation d'éoliennes, d'usines de méthanisation et de panneaux photovoltaïques au sol sur les parcelles agricoles.



Broyage des végétaux à domicile

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer propose à tous les habitants du territoire un service de broyage des végétaux à domicile. Ce service est réalisé en partenariat avec l'association OSE, du 2 septembre au 15 mars.

Le forfait de broyage est de 110 euros pour la première heure, dont 70 euros sont pris en charge par GTM, **laissant 40 euros à la charge du particulier**. Chaque demi-heure supplémentaire est facturée 55 euros, entièrement à la charge du particulier.

Il est également possible de mutualiser ce service avec un voisin.

Pour prendre rendez-vous : broyage@ose-granville.fr



Les bienfaits du paillage au jardin

Protection du sol : Le paillage agit comme une couche protectrice pour le sol et les racines des plantes. Il renforce les sols fragiles contre l'érosion et le tassement, et crée une couverture naturelle limitant les dégâts causés par le soleil et le vent. Il isole également le sol des chaleurs extrêmes et du froid intense.

Amélioration de la croissance des végétaux : Le paillage retient l'humidité du sol en évitant l'évaporation de l'eau de pluie. Les racines restent ainsi à la bonne température et bénéficient d'une humidité optimale, conservant près de 90 % d'humidité contre 20 % pour un sol non paillé.

Gain de temps : Le paillage réduit le développement des mauvaises herbes, évitant environ 80 % d'entre elles. Il crée une barrière qui empêche la lumière d'atteindre les mauvaises herbes, réduisant ainsi le besoin de désherbage manuel ou chimique, ce qui est bénéfique pour le porte-monnaie et pour la planète.



Aides financières pour l'habitat

GTM RENOV' est un service public d'information et de conseil, neutre, indépendant et professionnel, proposé par la Communauté de communes Granville Terre & Mer, qui a missionné le SCIC les 7 vents pour son expertise.

GTM RENOV' facilite vos démarches et :

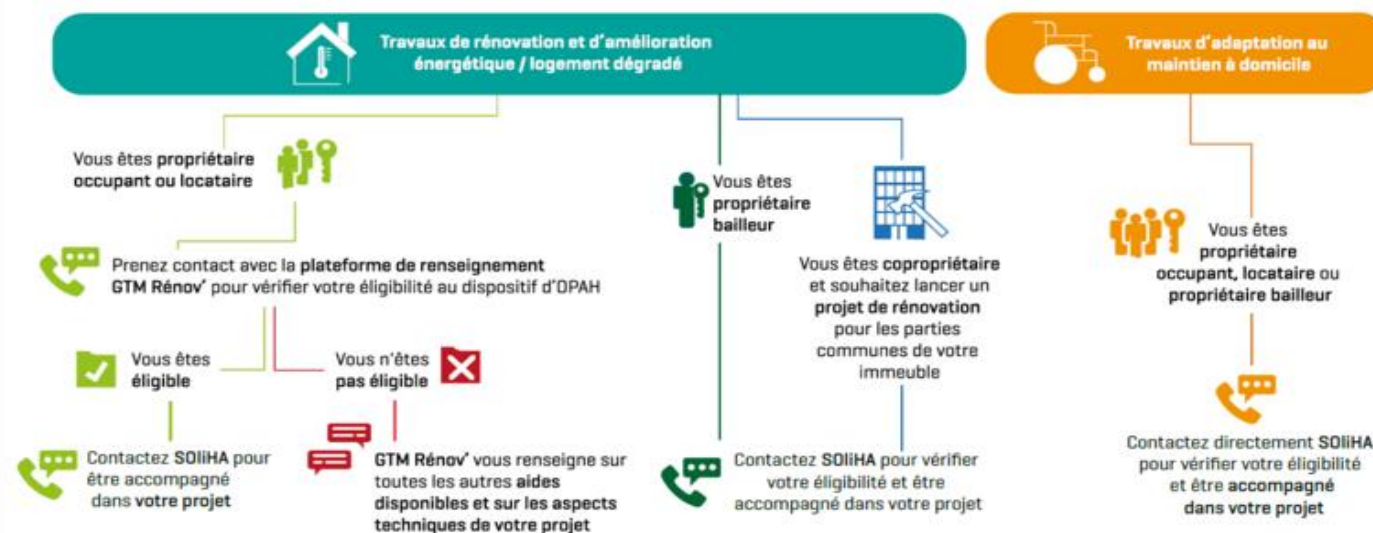
- vous renseigne sur votre éligibilité aux aides de l'OPAH
- vous permet d'accéder à toutes les autres possibilités de financement possibles dans le cadre de la rénovation énergétique d'un logement : aides de l'État (Ma Prime Rénov'), de la Région, du Département, certificats d'économie d'énergie (CEE), prêts à taux zéro... ;
- vous guide dans vos choix de travaux : matériaux, systèmes, mise en œuvre, isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, production d'énergies renouvelables... ;
- vous aide à prioriser vos travaux et à établir votre plan de financement ;
- analyse vos devis et vous guide dans le choix d'un artisan.

Un premier contact téléphonique ou mail permet de répondre aux questions les plus simples

☎ 02 33 19 00 10

info-energie@les7vents.fr

Qui contacter pour quels travaux ?





Votre Office de Tourisme

C'est pour vous !



Découvrez le nouveau site web :

www.tourisme-granville-terre-mer.com

Avec une rubrique spécifique pour les habitants, intitulée « Je suis sur place » !

*"Prenez le rythme
des marées !"*

Partagez vos photos avec la
signature de l'Office de Tourisme
#prenezlerythmedesmarees
#destinationgranvilleterreetmer

Suivez nous sur :

f @granville.terre.et.mer.tourisme

@ granvilleterreetmer.tourisme

X @tourisme_gtm

@ GTMtourisme

**Et découvrez les coulisses de
l'Office de Tourisme sur :**

@ otgtm



**www.chuchoteurinfo.fr : pour mieux connaître
votre territoire et accueillir votre entourage**

Inscrivez-vous sur ce site créé par l'Office de Tourisme.

Participez aux petits cours en ligne, faites les quizzes, gagnez vos badges et
devenez "Chuchoteur d'infos" officiel de la Destination Granville Terre & Mer

Les bus NEVA

3 lignes du lundi au samedi, toute l'année.

Gratuit, vos déplacements sont plus économiques et plus écologiques.
Arrêt le plus proche d'Anctoville-sur-Boscq : ZA Taillais, ligne 1.



Balades et randonnées en pleine nature

2 topoguides à votre disposition :

- Un **topoguide « famille »**, circuits de 3 à 8 kms, dont 1 sur la commune d'Anctoville-sur-Boscq.
- Un **topoguide « expert »**, circuits de 10 à 30 kms pour les VTTistes et les randonneurs à pied.

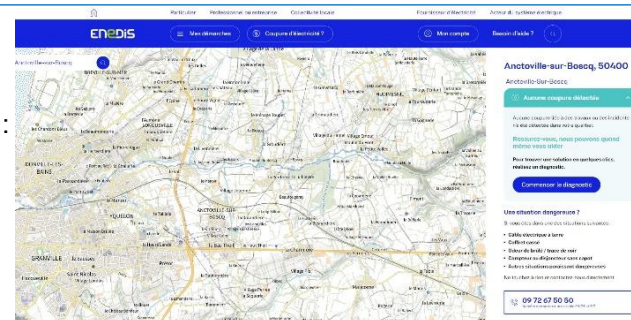
**En téléchargement
ou à 6€ dans
nos bureaux**



Electricité

Vous n'avez plus d'électricité ? Identifiez rapidement l'origine de la coupure à l'aide de l'outil d'autodiagnostic en ligne sur : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>.

Une situation dangereuse ? Si vous êtes dans une des situations suivantes : câble électrique à terre, coffret cassé, odeur de brûlé/trace de noir, compteur ou disjoncteur sans capot, autres situations paraissant dangereuses => **ne touchez à rien et contacter le 09.72.67.50.50**



Eau



02.33.91.62.51

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
et le samedi de 9h00 à 13h00.

En cas d'urgence les techniciens sont joignables 7j/7 et 24h/24.
eau@cega-eau.fr

161 rue du Mesnil 50400 GRANVILLE
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Assainissement collectif



02.33.91.30.27

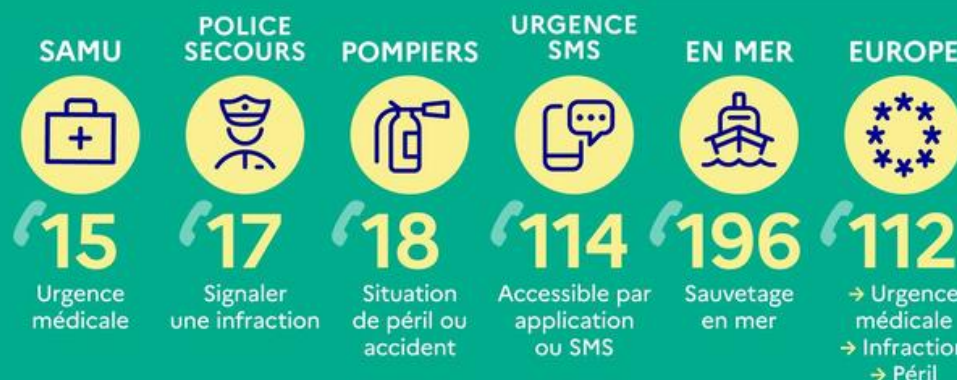
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

contact@smaag.fr

Pôle de l'eau, 240 rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-mer
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

En cas d'urgence contactez Véolia eau : 09.69.39.56.34

URGENCE **Qui appeler ?**



Mairie d'Anctoville-sur-Bosca



ANCTOVILLE-SUR-BOSCO

02.33.50.28.62

Lundi de 09h00 à 12h00 et mercredi de 14h30 à 19h00

mairie.anctovillesurboscq@wanadoo.fr

Assainissement non collectif



02.14.24.20.55

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

technique@granville-terre-mer.fr

Siège de Granville Terre et Mer 197 avenue des Vendéens
50402 GRANVILLE

Restez informés de la vie de votre commune : inscrivez-vous à la newsletter !



Abonnez-vous à la newsletter de la commune
pour recevoir directement dans votre boîte mail :

- Les dernières actualités et événements,
- Les informations pratiques sur la vie quotidienne,
- Les projets en cours et à venir,
- Les invitations aux événements municipaux.

<https://anctovillesurboscq.fr>